



Les membres du Bureau

Madame Rachida DATI
Ministre de la Culture
Palais Royal
3, Rue de Valois
75001 Paris

A Paris, le 15 avril 2024

Lettre ouverte à Madame Rachida Dati, ministre de la Culture

La préservation de notre patrimoine archéologique est un enjeu d'avenir

Madame la Ministre,

Vous vous êtes exprimée, dans un message adressé le 5 avril sur le réseau social X, sur le fonctionnement de l'archéologie préventive. Vous y mentionnez votre souhait que ne soient retenues que les prescriptions archéologiques indispensables et que des dérogations soient possibles pour les prescriptions archéologiques.

Ce message nous a surpris. Il suscite incompréhension et inquiétude dans nos entreprises et, plus largement, au sein de la communauté archéologique.

L'archéologie préventive dispose d'un cadre légal, issu de la loi du 17 janvier 2001, dont l'équilibre est envié en Europe. Ce dispositif efficace permet en effet de concilier recherche scientifique, conservation du patrimoine et développement économique. Mise en œuvre avec pertinence par les services de l'État dépendant du ministère de la Culture, l'archéologie préventive renouvelle considérablement la connaissance de notre passé. Pour les périodes les plus anciennes, l'archéologie est d'ailleurs la seule source documentaire possible.

L'archéologie préventive ne s'oppose ni au progrès, ni à la conservation du patrimoine, elle en est partie intégrante. Elle est exercée en France par des archéologues et spécialistes engagés, dont les savoir-faire et le professionnalisme font honneur à la recherche scientifique.

Ancrée dans la recherche comme dans la vie économique et culturelle de notre pays, l'archéologie préventive réunit aujourd'hui, outre les opérateurs, un grand nombre d'acteurs : laboratoires de recherche et d'analyses, universités, agents de l'État, entreprises spécialisées, associations, fédérations, éditeurs, métiers du terrassement, etc. Autant de professionnels et de bénévoles dont vos propos semblent remettre en cause l'engagement et les compétences.

L'archéologie préventive en France est une construction commune, c'est une réussite. Elle doit être préservée. De façon à en partager ensemble les enjeux, nous vous proposons la visite d'une de nos fouilles archéologiques préventives car, vous en conviendrez, rien ne vaut le terrain.



Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Loïc BUFFAT

Alexandre MORIN

Ugo CAFIERO

Pour le Bureau,

Julien DENIS

Christophe MARCONNET

Bernard POUSTHOMIS

Patrick ROSSETTI